



Province de Québec  
MRC du Val-Saint-François  
Municipalité de Maricourt

Séance extraordinaire du conseil tenue le 15 décembre 2020 à 19 h 00 à huis clos par visioconférence, sous la présidence du maire Robert Ledoux.

Étaient présents : Robert Ledoux, Léo Dandurand, Serge Turcotte, Gilles Desmarais, Alexandre Tessier, Michael Selby et Isabelle Favreau

Assiste également à la séance, Mme Nancy Daigle, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Turcotte, appuyé par Alexandre Tessier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

« Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.»

### **1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis.**

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par le maire. Il déclare par la suite l'ouverture de la séance.

### **2. Adoption de l'ordre du jour.**

206-2020

Il est proposé par Michael Selby, appuyé par Léo Dandurand et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions
  - 3.1 Adoption du budget 2021
4. Période de questions
5. Levée de la séance

### **3.1 Adoption du budget 2021**

207-2020

Il est proposé par Alexandre Tessier, appuyé par Isabelle Favreau et résolu d'adopter et de déposer le budget 2021.

## Budget 2021

### **REVENUS**

Taxes	341 320,29 \$
Taxes sur une autre base	59 400,00 \$
Services rendus et transfert	106 515,09 \$
Imposition de droits & subventions	205 981,00 \$
Amendes et pénalités	1 100,00 \$
Intérêts	2 900,00 \$
Autres revenus	3 000,00 \$
Surplus	20 000,00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>740 216,38 \$</u></b>

### **DÉPENSES**

Administration général et greffe	186 826,00 \$
Sécurité publique	113 815,00 \$
Transport	259 211,00 \$
Hygiène du milieu	61 830,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	36 200,00 \$
Loisirs et culture	82 334,38 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>740 216,38 \$</u></b>

**SURPLUS (DÉFICIT) 0,00 \$**

## **4. Période de questions**

Aucune question

208-2020

## **5. Levée de la séance**

La levée de l'assemblée à 19h08 est proposée par Michael Selby  
et appuyé par Alexandre Tessier

---

Robert Ledoux  
Maire

---

Nancy Daigle  
Directrice générale